



LE LABEL JEUNES FFF

29 / 05 / 2015

CONSTRUIRE LE CLUB DE DEMAIN

GRACE A UNE POLITIQUE FÉDÉRALE D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS
PAR LA FFF, SES LIGUES RÉGIONALES ET SES DISTRICTS.



LE LABEL JEUNES FFF

remplace le Label Ecole de foot

- Distinction nationale qui vise à récompenser les clubs les plus méritants en matière de **structuration** et de **développement**.
- Le Label Jeunes est une évolution du projet fédéral qui se caractérise par :
 1. La mise en place d'un plan de féminisation,
 2. Le déploiement d'un programme éducatif,
 3. Le développement du football à l'école,
 4. Le renforcement des outils d'accompagnement des clubs et de leurs dirigeants.
 5. L'orientation vers une offre de pratique plus large
 6. Le développement de la formation
 7. L'évolution de ses compétitions (par ex: modélisation de la saison)



LE LABEL JEUNES FFF

Le Label Jeunes est une évolution du projet fédéral qui se caractérise par :

1. La mise en place d'un plan de féminisation,
2. Le déploiement d'un programme éducatif,
3. Le développement du football à l'école,
4. Le renforcement des outils d'accompagnement des clubs et de leurs dirigeants.
5. L'orientation vers une offre de pratique plus large
6. Le développement de la formation
7. L'évolution de ses compétitions (par ex: modélisation de la saison)



RENFORCER LE PROJET CLUB

Afin d'accompagner la structuration des clubs amateurs, la F.F.F souhaite, par le biais du Label Jeunes, **développer le projet club autour de 4 axes** :

❑ Le projet associatif : il vise à **structurer le club** de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

❑ Le projet sportif : il vise à **définir les formes et les niveaux de pratique** du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.

❑ Le projet éducatif : il vise à **renforcer le projet sportif** à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

❑ Le projet d'encadrement et de formation : il vise à **évaluer les besoins en termes d'encadrement** et **renforcer ainsi le niveau de compétences** des encadrants du club.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

RENFORCER du projet club

- Développement de la notion de projet au sein des clubs
- Démarche volontariste des clubs
- Label accessible à tous les clubs et groupements de clubs

ACCOMPAGNER Les clubs

- Outil d'aide à la structuration (outil d'auto-diagnostic et d'évaluation)
- Outil de valorisation (label qualité)

Label à 3 niveaux

- **Espoir**
- **Excellence**
- **Elite**

2 types de critères

- Critères incontournables
- Critères cumulables

Validation de 4 projets

- Projets associatif, sportif, éducatif, d'encadrement et de formation
- Minimum de points à obtenir par niveau de label

LA DUREE DE VALIDITE ET LES CONDITIONS DE RENOUELEMENT

Le Label Jeunes FFF est valable pour une durée de trois saisons, à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label.

Ex : label valable au cours des saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 en cas de délivrance en février 2016

Les clubs demandent le renouvellement de leur label uniquement à partir de la dernière saison de validité.

Ils peuvent en revanche candidater à tout moment (un seul dossier de candidature possible par saison) pour tenter d'obtenir le niveau supérieur à celui du label déjà obtenu.

2

LES CRITERES D'EVALUATION



LES CRITERES D'EVALUATION

LES CRITERES INCONTOURNABLES

Page 15

LES CRITERES CUMULABLES

Page 21



1.

Les critères incontournables





LES CRITERES INCONTOURNABLES

Pour prétendre au Label Jeunes, les clubs doivent respecter un certain nombre de critères dits « incontournables » répartis par projet.

Considérés comme des éléments essentiels de la structuration des clubs, ils constituent le socle indispensable au bon fonctionnement des clubs et à la mise en place d'un véritable projet de club.

Ils sont répartis par nature de projet et par famille de critères, sachant que pour certains critères, le niveau d'exigence est variable selon le niveau de label.

LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET ASSOCIATIF

Agrément Jeunesse et Sport

Bases sécuritaires

Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés

PROJET SPORTIF

Minima d'équipes engagées

PROJET EDUCATIF

Application du programme éducatif fédéral

Affichage des supports fédéraux

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

Niveau de l'encadrement

Plan de formation de l'encadrement



LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET ASSOCIATIF

1. Agrément Jeunesse et Sport

2. Bases sécuritaires

3. Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés

1

- Club disposant de l'agrément Jeunesse et Sport

2

- Tableau d'informations en extérieur sur chaque installation affichant l'organigramme du club, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs et les numéros d'urgence

- Utilisation de buts fixés au sol

3

- Espoir : 10 U6-U9
+ 10 U10-U11
+ 10 U12-U13

- Excellence : 20 U6-U9
+ 20 U10-U11 + 20 U12-U13 + 30 U14-U19

- Elite : 20 U6-U9 + 20 U10-U11 + 20 U12-U13
+ 45 U14-U19

LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET SPORTIF

Minima d'équipes engagées



- A partir de la saison 2017-2018 pour les nouvelles candidatures

- **U14/U19**

* Équipe à 11 ou à effectif réduit

* Ententes possibles (50% des effectifs de la catégorie concernée)

Equipes M

Espoir : 1 U12-U13

Excellence :

2 U12-U13 + 1 U14-U15
+ 1 U16-U17 ou 1 U18-U19

Elite : 2 U12-U13 + 1 U14-U15 +
1 U16-U17 + 1 U18-19

Equipes F

Espoir : 1 U6F-U9F ou U10F-U13F

Excellence : 1 U6F-U9F et U10F-U13F

Elite : 1 U6F-U9F et U10F-U13F et 1
U14F-U19F*

LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

1. Niveau de l'encadrement (équivalences acceptées)

2. Plan de formation de l'encadrement

7

2

- 1 Responsable « jeunes » certifié*

Espoir : CFF1 ou CFF2 - **Excellence** : BMF - **Elite** : BEF

- **Encadrement technique** :

Espoir 1 module attesté pour chaque catégorie U6-U7, U8-U9, U10-U11 et U12-U13

Excellence 1 module U6-U7 pour la catégorie U6-U7 + 1 CFF pour chaque catégorie U8-U9, U10-U11, U12-U13, U14-U15, et U16-U17 **ou** U18-U19 –

Elite 1 module U6-U7 pour la catégorie U6-U7 + 1 CFF pour chaque catégorie U8-U9, U10-U11 et U12-U13 + 1 BMF pour chaque catégorie U14-U15, U16-U17 **et** U18-U19

- 1 Référent éducatif titulaire du CFF4*

- 1 Référent arbitre*

- 1 Référent sécurité*

- 1 Référent football féminin* à partir de 2017-2018

- Formalisation d'un plan de formation concernant les dirigeants, les arbitres, les éducateurs et les salariés (document à renseigner pour les saisons

N, N+1 et N+2

* Possibilité de cumul de fonctions

* Personne obligatoirement licenciée

LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET EDUCATIF

1. Engagement dans le programme éducatif fédéral

2. Affichage des supports fédéraux



- Club engagé dans le programme éducatif et en possession des différents outils mis à disposition (classeur Respect Tous Terrains "Sois foot joue dans les règles », quiz, charte)



- Affichage au sein du club de la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif
- Affichage au sein du club des lois du jeu du football d'animation

2.

Les critères cumulables



LES CRITERES CUMULABLES

Pour prétendre au label, les clubs doivent, dans le cadre de critères dits « cumulables », atteindre un minimum de points pour chaque projet, sachant que chaque niveau de label requiert un minimum de points qui lui est propre (voir tableau suivant).

Ces critères cumulables sont donc répartis par nature de projet et par famille de critères.

Ils traduisent la capacité des clubs à mettre en place et à suivre un véritable « projet club » par la réalisation d'actions de développement et l'atteinte d'objectifs quantitatifs.

LES CRITERES CUMULABLES

Projet associatif (100 pts)

Effectifs jeunes M et F	Effectifs saison en cours – fidélisation N-1 – mutations	25			
Effectifs encadrement M et F	Taux d'encadrement - Femmes dans l'encadrement	10			
Sécurité opérationnelle	Téléphone – trousse 1^{er} secours défibrillateur – matériel médical de secours – déplacement des enfants	10			
Qualité des installations et des équipements	Vestiaires – terrains - gymnases – matériels d'entraînement	20			
Actions de promotion et de recrutement	Actions en milieu scolaire – journées portes ouvertes Semaine du Foot Féminin – outils d'information	15			
Animation du club	Salle de convivialité – intégration des parents – opérations festives – initiatives en faveur des jeunes - participation aux réunions des instances	20			
Espoir	50/100	Excellence	60/100	Elite	70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet associatif (100 pts)

Grille d'évaluation

1 - PROJET ASSOCIATIF	NIVEAU "ESPOIR"	NIVEAU "EXCELLENCE"	NIVEAU "ELITE"	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Effectifs jeunes U6-U11 M et F	% de licenciés U6-U11 M et F / nombre total des pratiquants libres (tranches >=25% / >=30% / >=35%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U12-U15 M et F	% de licenciés U12- U15 M et F / nombre total des pratiquants libres M et F (tranches >=20% / >=25% / >=30%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U16-U19 M et F	% de licenciés U16-U19 M et F / total des pratiquants libres M et F (tranches >=15% / >=20% / >=25%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U6F-U13F	% de pratiquantes U6F-U13F / total des pratiquants U6-U13 M et F (tranches >=5% / >=7% / >=10%)			tranches 1 - 1,5 - 2,5 pts	2,5
Effectifs jeunes U14F-U19F	Nombre de pratiquantes licenciées U14F-U19F (tranches >=6 / >=9 / >=12)			tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts	1,5
Limitation des mutations U7-U11 M et F	% de mutations / effectifs U7 – U11 M et F (tranches -10 / -8 / -5)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Limitation des mutations U12-U15 M et F	% de mutations / effectifs U12 – U15 M et F (tranches -15 / -10 / -5)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Limitation des mutations U16-U19 M et F	% de mutations / effectifs U16-U19 M et F (tranches -20 / -15 / -10)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U7-U11 M et F fidélisés	% de licenciés U6-U10 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches >=50% / >=60% / >=70%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U12-U15 M et F fidélisés	% de licenciés U11-U14 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches >=60% / >=70% / >=80%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U16-U19 M et F fidélisés	% de licenciés U15-U18 M et F de la saison N-1 fidélisés (tranches >=60% / >=70% / >=80%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs jeunes U7F-U11F fidélisées	% de licenciées U6F-U10F de la saison N-1 fidélisées (tranches >=50% / >=60% / >=70%)			tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts	1,5
Effectifs jeunes U12F-U19F fidélisées	% de licenciées U11F-U18F de la saison N-1 fidélisées (tranches >=60% / >=70% / >=80%)			tranches 0,5 - 1 - 1,5 pts	1,5
Effectifs encadrement M et F	Ratio nombre d'encadrants licenciés (dirigeants, éducateurs, arbitres) / nombre de pratiquants U6-U19 M et F (tranches >=12%/>=15%/>=18%)			tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Effectifs encadrement F	% de femmes encadrantes (dirigeantes, éducatrices, arbitres) / nombre total d'encadrants (tranches >=8%/>=10%/>=12%)			tranches 3 - 6 - 8 pts	8

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet associatif (100 pts)

Grille d'évaluation

1 - PROJET ASSOCIATIF	NIVEAU "ESPOIR"	NIVEAU "EXCELLENCE"	NIVEAU "ELITE"	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Présence d'un téléphone fixe accessible		oui-non		0 - 2 pts	2
Présence d'une trousse à pharmacie 1er secours de terrain à usage grand public		oui-non		0 - 2 pts	2
Défibrillateur cardiaque (contrat de maintenance à jour) disponible à proximité des terrains		oui-non		0 - 2 pts	2
Présence d'une civière ou de colliers cervicaux ou d'une paire de béquilles à proximité des terrains		Civière - colliers cervicaux - paire de béquilles à proximité des terrains		tranches 1 - 1,5 - 2 pts	2
Organisation des déplacements des enfants	oui-non (lieux de rdv sécurisés, organisation des transports, référent transport, coordonnées des parents)			0 - 2 pts	2
Qualité des vestiaires utilisés par le club	Nombre de vestiaires - Douches - Propreté - Chauffage			1 pt par thème	4
Présence de vestiaires dédiées aux femmes	1 vestiaire dédié ou non			0 - 1 pt	1
Qualité des terrains utilisés par le club	Qualité du revêtement : mauvais - moyen - bon Bonne qualité d'éclairage : oui-non			tranches 1 - 2 - 3 pts 0 - 2 pts	5
Disponibilité des terrains	un 1/2 terrain par groupe d'entraînement (max. 16j) pour le football d'animation un terrain par groupe d'entraînement (max 16j) pour les catégories jeunes			1,5 pts 1,5 pts	3
Gymnase à disposition	Fréquence d'utilisation : ponctuelle (occasionnelle) - hebdomadaire - plusieurs fois par semaine			tranches 1 - 2 - 3pts	3
Qualité du matériel d'entraînement	Matériel en quantité suffisante pour chaque groupe d'entraînement : 1 ballon par joueur + 1 chasuble par joueur + un jeu de coupelles + conditions de rangement)			1 pt par type de matériel	4

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet associatif (100 pts)

Grille d'évaluation

1 - PROJET ASSOCIATIF	NIVEAU "ESPOIR"	NIVEAU "EXCELLENCE"	NIVEAU "ELITE"	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Actions à l'école élémentaire	1 action ponctuelle - 1 action périscolaire - 1 cycle mise en place (6 séances) - 1 action Mon euro 2016 (cycle + production culturelle)			1 - 2 - 3 - 5 pts	5
Journées portes ouvertes	1 action - 2 actions			2 - 4 pts	4
Participation à la Semaine du Football Féminin	oui-non			0 - 2 pts	2
Outils d'informations	Plaquette du club - journal du club - page facebook - site internet			1 pt par outil	4
Existence et utilisation d'une salle de convivialité	Existence et qualité - utilisation d'une salle de convivialité			2 pts par critère	4
Actions d'intégration des parents	1 action - 2 actions			2 - 4 pts	4
Opérations festives (hors animations sportives)	1 opération - 2 opérations			2 - 4 pts	4
Initiatives en faveur des jeunes	Stages, voyages, accompagnement scolaire, garderie, conseil de jeunes, autres : 3 actions minimum			2 pts par action	6
Représentation régulière du club aux réunions organisées par les instances fédérales	oui-non			0 - 2 pts	2

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet sportif (100 pts + 9 pts bonus)

Organisation technique et pédagogie

Programme de formation des jeunes - Animation de l'équipe technique - méthodes pédagogiques

45

Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement

Actions fédérales du football de base - plateaux féminins - plateaux de jeunes - normes d'entraînement - perfectionnement des gardiens de but - détections - section sportive (bonus)

49

Pratiques nouvelles proposées

Actions Futsal, foot loisir et Beach Soccer (bonus)

15

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet sportif (100 pts + 9 pts bonus)

Grille d'évaluation

2 - PROJET SPORTIF	NIVEAU "ESPOIR"	NIVEAU "EXCELLENCE"	NIVEAU "ELITE"	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Identification d'un programme de formation des jeunes	Programmation dans les différentes catégories U6-U13 Contenus d'entraînements	Programmation dans les différentes catégories U6-U19 Contenus d'entraînements	Programmation dans les différentes catégories U6-U19 Contenus d'entraînements	0 - 3 - 5 pts 0 - 3 - 5 pts	10
Animation de l'équipe technique	Nombre de réunions de coordination Nombre de réunions techniques			0 à 5 pts 1 pt par réunion (5 pts maxi)	10
Evaluation des méthodes pédagogiques	Catégories U6-U11 + 1 groupe d'entraînement U12-U13 Organisation/structuration - Adaptation des contenus - Climat d'apprentissage - Activités des jeunes - Plaisir	Catégories U6-U11 + 1 groupe d'entraînement U12-U13 + 1 groupe d'entraînement foot à 11 Organisation/structuration - Adaptation des contenus - Climat d'apprentissage - Activités des jeunes - Plaisir		5 - 5 - 5 - 5 - 5 pts	25
Participation aux actions fédérales du football de base	Participations aux journées promotionnelles : Rentrée du Foot - Journée Nationale des Débutants - Festival Football U13			3 pts par événement	9
Participation aux plateaux féminins U6F-U13F organisés par le district	Nombre de plateaux auxquels le club participe			1 pt par plateau (maxi 6 pts)	6
Participations des jeunes aux plateaux U6-U7, U8-U9 et U10-U11	Plateaux U6-U7 : oui - non Plateaux U8-U9 : oui - non Plateaux U10-U11 : oui - non			0 - 3 pts 0 - 3 pts 0 - 3 pts	9
Equipes à 11 ou à effectif réduit engagées dans les catégories U14F-U19F	Nombre d'équipes engagées (1 - 2 - 3 et plus)			tranches 2 - 3 - 6 pts	6
Fréquence des séances d'entraînement des équipes 1 des catégories U13-U19	Nombre moyen de séances hebdomadaires (tranches +1,5/+2/+2,5 par semaine)			tranches 3 - 6 - 9 pts	9
Perfectionnement des gardiens de but	1 séance pour chaque catégorie U13 - U15 - (U17-U19)			tranches 1 - 2 - 3 pts	3
Participation aux détections	Participations régulières			0 à 3 pts	3
Actions en lien avec une section sportive	Club support d'une section sportive ou participation des joueurs à une section sportive : Collège + Lycée			2 + 2 pts (BONUS)	4

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet sportif (100 pts + 9 pts bonus)

Grille d'évaluation

2 - PROJET SPORTIF	NIVEAU "ESPOIR"	NIVEAU "EXCELLENCE"	NIVEAU "ELITE"	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Mise en place d'actions Futsal pour les jeunes	Participation aux actions de la ligue ou du district : oui - non Mise en place d'entraînements spécifiques : oui - non			0 - 3 pts 0 - 2 pts	5
Mise en place d'actions Beach Soccer pour les jeunes	Participation aux actions de la ligue ou du district : oui - non Mise en place d'entraînements spécifiques : oui - non			0 - 3 pts (BONUS) 0 - 2 pts (BONUS)	5
Proposition d'une offre de pratique "loisir"	Participation aux rencontres événementielles de foot loisir (hors compétitives) organisées par la ligue ou le district : oui - non Proposition de créneaux loisirs au sein du club : oui - non			0 - 3 pts 0 - 2 pts	5

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet éducatif (100 pts)

Structuration - organisation	Calendrier prévisionnel – commission – catégories ciblées – disponibilité des outils – Ordres du jour de réunions	35			
Déploiement	Niveau d'implication des éducateurs – fréquence des séances pédagogiques en salle – description des actions - utilisation des outils	45			
Communication - promotion	Promotion des actions éducatives – constitution de dossiers de demande de valorisation – activation des médias locaux	20			
Espoir	70/100	Excellence	70/100	Elite	70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet éducatif (100 pts)

Grille d'évaluation

3 - PROJET EDUCATIF	NIVEAUX « ESPOIR » - « EXCELLENCE » - « ELITE »	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Existence d'un calendrier prévisionnel d'actions sur la saison	oui-non	5 pts	5
Existence d'une commission dédiée au volet éducatif social ou citoyen	oui-non	5 pts	5
Catégories ciblées par le programme éducatif	Catégorie U6-U9 + catégorie U10-U13 + catégorie U14-U19	0 à 15 pts	15
Disponibilité des outils du programme auprès des encadrants	oui-non (supports initiaux, photocopies)	5 pts	5
Inscription du programme éducatif à l'ordre du jour des diverses réunions du club	oui-non (réunions techniques, comité directeur, assemblée générale, réunion parents)	5 pts	5
Niveau d'implication des éducateurs du club	% d'éducateurs (des catégories jeunes) actifs (tranches >25%/>50%/>75%)	tranches 5 - 10 - 15 pts	15
Fréquence des séances pédagogiques en salle	Nombre de séances organisées sur le programme éducatif au cours de la saison (tranches <=3/<=6/<=9/>9)	tranches 3 - 6 - 9 - 12 pts	12
Description d'une action par thématique	A raison de 6 thématiques	tranches 2 - 4 - 6 - 8 - 10 - 12 pts	12
Utilisation des outils dédiés au programme	Classeur - Incollables - plateforme pédagogique	tranches 2 - 4 - 6 pts	6
Mise en valeur des actions éducatives sur les supports de communication du club	Site internet - page Facebook - plaquettes	tranches 2 - 3 - 5 pts	5
Activation des moyens de valorisation de l'action	Constitution de dossiers en vue de l'obtention de distinctions (prix, récompenses, subventions)	0 à 10 pts	10
Activation des médias locaux pour la promotion de l'action	Constitution de dossiers de presse, communiqués, etc ...	0 à 5 pts	5

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite

70/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet de formation de l'encadrement (100 pts)

**Niveau
d'encadrement et
fidélisation**

Formation PSC1 - éducatrices U7 –
encadrement U6-U13 – encadrement U14-
U19 – fidélisation des éducateurs –
fidélisation des dirigeants – effectifs arbitres

75

**Evaluation du plan
de formation de
l'encadrement**

Evaluation du plan de formation des
dirigeants, des arbitres, des éducateurs et
des salariés du club
sur les saisons N, N+1 et N+2

30

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Projet de formation de l'encadrement (100 pts)

Grille d'évaluation

4 - PROJET DE FORMATION DE L'ENCADREMENT	NIVEAUX « ESPOIR » - « EXCELLENCE » - « ELITE »	BAREME DE CALCUL	TOTAL POINTS
Nombre de licenciés attestés d'une formation aux gestes qui sauvent (PSC1 - équivalences acceptées)	Nombre de licenciés (≥ 1 , ≥ 3 , ≥ 5)	tranches 2 - 4 - 5 pts	5
Nombre d'éducatrices intervenant dans la catégorie U7 titulaires de l'attestation U6-U7	Nombre d'éducatrices (tranches 1 - 2 - 3 et plus)	tranches 2 - 4 - 5 pts	5
Niveau d'encadrement des équipes U6-U9	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U6-U9 (tranches 1 pour 16 = 6,25% - 1 pour 12 = 8,33% - 1 pour 8 = 12,5%)	tranches 5 - 10 - 15 pts	15
Niveau d'encadrement des équipes U10-U13	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U10-U13 (tranches 1 pour 20 = 5% - 1 pour 16 = 6,25% - 1 pour 12 = 8,33%)	tranches 5 - 10 - 15 pts	15
Niveau d'encadrement des équipes U14-U19	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés / total licenciés U14-U19 (tranches 1 pour 22 = 4,55% / 1 pour 18 = 5,55% / 1 pour 14 = 7,14%)	tranches 5 - 10 - 15 pts	15
Educateurs fidélisés M et F	% d'éducateurs fidélisés (N-1/N) (tranches $>70\%$ - $>80\%$ - $>90\%$)	tranches 5 - 8 - 10 pts	10
Effectifs dirigeants M et F fidélisés	% de dirigeants licenciés fidélisés (N-1/N) (tranches $>70\%$ - $>80\%$ - $>90\%$)	tranches 2 - 4 - 5 pts	5
Effectifs arbitres M et F	Nombre d'arbitres supplémentaires au-delà du respect du statut fédéral de l'arbitrage (tranches 1 - 2 - 3 et plus)	tranches 2 - 4 - 5 pts	5
Evaluation du plan de formation des dirigeants	Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les dirigeants	0 à 10 pts	10
Evaluation du plan de formation des éducateurs	Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les éducateurs	0 à 10 pts	10
Evaluation du plan de formation des arbitres	Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les arbitres	0 à 5 pts	5
Evaluation du plan de formation des salariés	Tableau indiquant la nature et le nombre de formations prévues sur les saisons N, N+1 et N+2 concernant les salariés	0 à 5 pts (BONUS)	5

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite

80/100



LES CRITERES CUMULABLES

Sous réserve du respect des critères incontournables, ci-dessous le nombre minimum de points à atteindre par nature de projet et par niveau de label pour obtenir la distinction.

	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet associatif	50	60	70
Projet sportif	50	70	80
Projet éducatif	70	70	70
Projet de formation de l'encadrement	50	70	80

3

LE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

LE TRAITEMENT DES CANDIDATURES

L'ATTRIBUTION OFFICIELLE

Page 36

L'ORGANISATION FEDERALE DEDIEE

Page 37

LA PROCEDURE D'EVALUATION

Page 39

LE CALENDRIER TYPE DE LABELLISATION

Page 47

LA VALORISATION DU LABEL

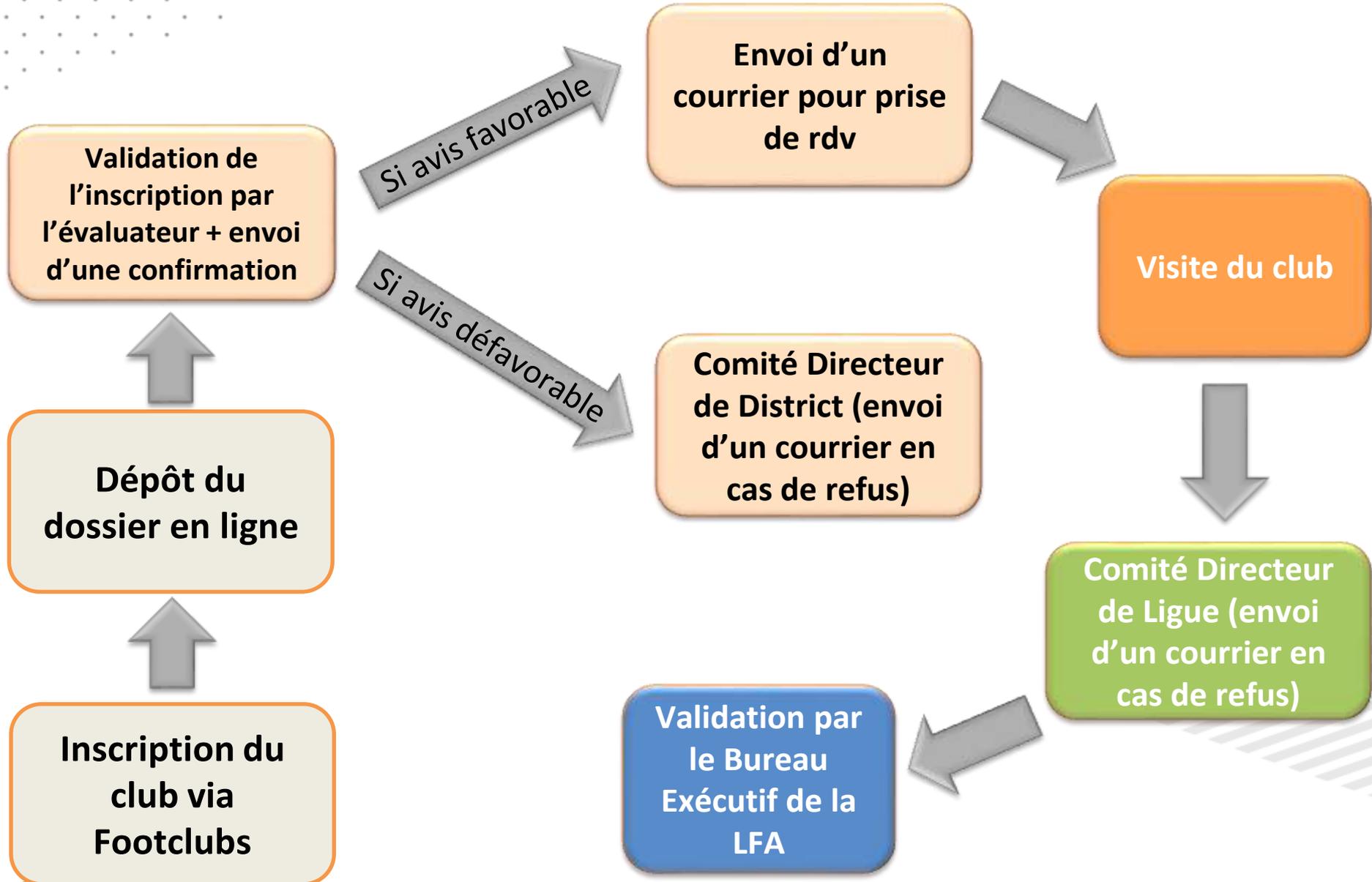
Page 48



L'ATTRIBUTION OFFICIELLE

L'attribution officielle du Label Jeunes FFF est de la compétence de la Fédération Française de Football, à travers la décision du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, après examen des propositions émanant des Comités Directeurs des ligues régionales et de leur commission régionale de labellisation.

LA PROCEDURE D'EVALUATION



LA PROCEDURE D'EVALUATION

1. Constitution du dossier de candidature

Le club dépose son dossier de candidature via l'application Footclubs dédiée en renseignant toutes les informations nécessaires (voir chapitre « Le dossier de candidature »).

Seules des informations générales ainsi que des réponses apportées à un questionnaire correspondant aux critères incontournables et cumulables, sont demandées.

Les informations générales portent sur l'identification du club et du responsable du dossier au sein du club. Certaines informations sont générées automatiquement par le système d'information de la FFF, alors que d'autres relèvent d'une déclaration du club.

LE CALENDRIER TYPE DE LABELLISATION

Septembre	Communication auprès des clubs (réunions d'information)
15 septembre	Mise à disposition des clubs de l'outil d'auto-diagnostic
31 oct. et 31 jan.	Dates limites de dépôt des dossiers de candidature par les clubs
15 nov. – 30 jan.	Visites dans les clubs labellisables (priorité aux clubs nationaux et aux nouvelles candidatures)
Février	1 ^{ère} session d'examen au niveau régional (Comité Directeur de Ligue)
Mars	1 ^{ère} session de labellisation (Bureau Exécutif de la LFA)
15 fév. – 31 mar.	Visites dans les clubs labellisables
Avril	2 ^{ème} session d'examen au niveau régional (Comité Directeur de Ligue)
Mai	2 ^{ème} session de labellisation (Bureau Exécutif de la LFA)

LA PROCEDURE D'EVALUATION

1. Constitution du dossier de candidature

Parmi les réponses apportées par le club au questionnaire, on retrouve :

- Des informations générées automatiquement par le système d'information de la FFF (ex : effectifs licenciés, engagements d'équipes)
- Des réponses ouvertes (ex : chiffre à indiquer)
- Des réponses ouvertes en lien avec le système d'information de la FFF (ex : identification d'un éducateur)
- Des réponses fermées à choix multiples sous forme de cases à cocher (ex : oui-non)

Aucun document justificatif n'est réclamé lors de la constitution du dossier de candidature, en revanche plusieurs sont demandés à l'occasion de la visite (voir point n°4).

LA PROCEDURE D'EVALUATION

2. Examen de la candidature

L'évaluateur étudie l'éligibilité du dossier de candidature après la date butoir de dépôt des candidatures.

Il s'assure alors du respect de l'ensemble des critères incontournables et évalue le nombre de points générés par le questionnaire, sur la base des réponses apportées par le club.

En fonction des résultats obtenus par le club, si l'évaluateur considère que ce dernier est « labellisable », il propose alors de programmer une visite.

Dans le cas contraire, il est indiqué au club, par voie électronique à destination de sa messagerie officielle, le motif de refus du label.

Concernant les clubs nationaux, quel que soit l'avis de l'évaluateur, le dossier est transmis systématiquement à la FFF pour arbitrage final.

LA PROCEDURE D'EVALUATION

3. Organisation de la visite du club

L'évaluateur déclenche la visite du club sur la base de son appréciation.

La visite est alors organisée selon les modalités suivantes (plusieurs rencontres possibles) :

- 1) Echanges avec les acteurs du club à partir du questionnaire et vérification des réponses sur la base de supports et documents complémentaires mis à disposition par le club (voir point n°4) ;
- 2) Suivi des séances pédagogiques (organisé en fonction du niveau de label espéré) ;
- 3) Présentation des travaux réalisés par l'évaluateur auprès des dirigeants du club (comité directeur), échanges autour du projet du club (constats, préconisations).

LA PROCEDURE D'EVALUATION

4. Mise à disposition par le club de supports ou documents justificatifs

Lors de la visite de l'évaluateur, le club doit obligatoirement mettre à disposition les éléments suivants :

- L'organigramme complet du club ;
- Tous documents qui illustrent la mise en place de journées portes ouvertes ;
- Les divers outils de promotion mis en place par le club (plaquette, journal, ...) ;
- Tous documents qui illustrent la mise en place d'actions d'intégration des parents ;
- Tous documents qui illustrent la mise en place d'opérations festives (hors animations sportives) ;
- Tous documents qui illustrent la mise en place d'initiatives en faveur des jeunes ;
- Le programme prévisionnel des activités proposées aux jeunes sur la saison ;

LA PROCEDURE D'EVALUATION

4. Mise à disposition par le club de supports ou documents justificatifs

Lors de la visite de l'évaluateur, le club doit obligatoirement mettre à disposition les éléments suivants :

- Le calendrier des réunions de l'équipe technique programmées sur la saison (avec l'ordre du jour) ;
- Le calendrier des actions éducatives programmées sur la saison ;
- Des extraits d'ordre du jour justifiant l'inscription du programme éducatif dans les diverses réunions du club ;
- La fiche action de toutes les actions présentées dans le cadre du programme éducatif (1 par thématique)
- Les divers outils d'information déployés par le club dans la mise en valeur de ses actions éducatives ;
- Tout dossier constitué par le club en vue de l'obtention d'une distinction pour la mise en place de ses actions éducatives ;
- Tout document justifiant l'activation des médias (communiqués, dossier de presse) pour la promotion de ses actions éducatives ;
- Le plan de formation de l'encadrement du club.

LA PROCEDURE D'EVALUATION

5. Evaluation finale de la candidature

A partir de la visite organisée au sein du club et des résultats générés par l'appréciation de l'évaluateur, la commission régionale de labellisation soumet ses propositions à l'approbation du Comité Directeur de Ligue.

En cas de décision défavorable, une notification est adressée par voie électronique à destination de la messagerie officielle du club, indiquant le motif du refus.

En cas d'avis favorable, le club est présenté à la labellisation auprès du Bureau Exécutif de la LFA qui entérine le niveau de label proposé par le Comité directeur de Ligue.

Concernant les clubs nationaux, les dossiers sont transmis pour examen à la Commission Fédérale de Gestion des Labels qui soumet ensuite ses propositions au Bureau Exécutif de la LFA.

LA VALORISATION DU LABEL

Les districts organisent la remise officielle du diplôme, de la plaque et des dotations correspondantes au sein des clubs en présence des dirigeants de club, de leurs éducateurs, des parents et des différents partenaires institutionnels (collectivités) et privés (sponsors). La programmation de cette remise est réalisée en concertation avec le club labellisé.

Les ligues organisent, quant à elle, une journée régionale d'animation qui rassemble des équipes de jeunes issues des clubs labellisés sur les installations d'un d'entre eux, en présence de dirigeants élus des instances fédérales, d'élus locaux, d'entraîneurs nationaux (ou autres personnalités fédérales) et d'autres partenaires éventuels.

La Fédération met à disposition des clubs les diplômes, les plaques, les dotations ainsi qu'un kit de communication permettant aux clubs de valoriser leur label tout au long de sa période de validité (charte graphique et déclinaisons en cours de construction).

5

CONTACT



Pour tout complément d'informations ou toute demande de sollicitation, contacter :

Sylvain GRIMAULT

-

Direction du Football Amateur
Responsable du Service Accompagnement des Clubs

-

Tél. bureau : 01 44 31 75 50

Tél. mobile : 06 18 99 13 72

Email : sylvain.grimault@fff.fr